

CABINET

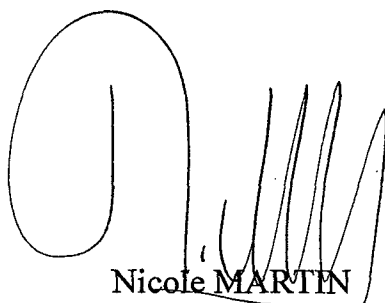
Références à rappeler :  
CAB IV/2 - PE/NC  
R043193.01.1

Monsieur le Président,

Par lettre du 20 janvier 2006, vous avez bien voulu appeler l'attention de Monsieur le Premier Ministre sur le dispositif réglementaire applicable aux appareils de détection de plomb dans le cadre de la lutte contre le saturnisme infantile.

Après avoir pris connaissance de vos préoccupations, Monsieur Dominique de VILLEPIN m'a chargée de transmettre votre correspondance à Monsieur Xavier BERTRAND, Ministre de la santé et des solidarités, en lui demandant de l'examiner avec la meilleure attention et de vous tenir directement informé de la suite qui lui sera réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

  
Nicole MARTIN  
Chef du Service des Interventions

Monsieur Patrice MUNCH  
Président de l'Association ASTER'X  
24 rue de l'Espérance  
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN